



NALDEX^{NEW}



DÉTERGENT DÉSINFECTANT CONCENTRÉ



- ▶ **Excellent pouvoir nettoyant et désinfectant.**
- ▶ **Bactéricide selon les normes EN 13697, EN 1276, EN 16615, EN 1656 et EN 14349 en conditions de saleté.**
- ▶ **Levuricide selon les normes EN 13697, EN 1650, EN 16615, EN 1657 et EN 16438 en conditions de saleté.**
- ▶ **Virucide selon les normes EN 14476 et EN 14675 en conditions de saleté.**
- ▶ **Pouvoir mouillant important, agit dans les interstices et élimine les salissures qui s'y trouvent.**
- ▶ **Désodorisant : détruit les processus de putréfaction.**
- ▶ **N'endommage pas les matériaux.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **Possède une tolérance élevée à la dureté de l'eau.**

Désinfection des surfaces, matériels et mobiliers (restauration, cuisines centrales, collectivités, milieu médical et paramédical), locaux de préparation et de stockage de denrées alimentaires et aliments pour animaux, matériel de stockage et de transport de nourriture, locaux, matériel de transport et de stockage des ordures et déchets, matériel de récolte et locaux d'élevage.

APPLICATION

Appliquer par trempage, par pulvérisation ou arrosage de surface. Traiter les surface sales avec 30ml de produit par m² de surface, dilué de 2.5% à 6.0% dans de l'eau propre et laisser agir le temps de contact nécessaire à la désinfection recherchée. Rincer ou laisser sécher à l'air. Le rinçage des sols n'est pas nécessaire. Les surfaces et matériels pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires doivent être rincés à l'eau potable. L'utilisateur prend toutes les mesures nécessaires pour éviter la contamination des aliments avec le désinfectant.

DONNÉES MICROBIOLOGIQUES : Voir page 2

DOSES D'EMPLOI

Usages généraux TP2 (industries et institutions) et TP4 (industries alimentaires et de boisson) - conditions de saleté
Traitement bactéricide 2.5% (5 min)
Traitement levuricide 4% (15 min)
Traitement virucide 1% (virus enveloppés: 5 min),
Traitement virucide complet 5% (Poliovirus: 60 min)

CONDITIONS D'EMPLOI

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Incompatible avec des savons anioniques. Il est recommandé de préparer les dilutions au moment de l'utilisation et de les renouveler autant que nécessaire. Produit à utiliser à température ambiante.

CARACTERISTIQUES

Matière active : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium : 69,3 g/kg.
Liquide limpide incolore soluble dans l'eau.
Densité à 20 °C : 1,05 environ.
pH pur : 12,9 environ.
pH (solution à 1 %) : 11,2.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

**POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtement de protection.

page 01/02

D1234-1024





NALDEX^{NEW}

DONNÉES MICROBIOLOGIQUES :

TP	Normes	Conditions	Concentration active (%)	Temps de contact	souches
TP2 – Industries et institutions et TP4 – industries alimentaires	EN 13697 - EN 1276 Bactéricide (méthode de nettoyage non mécanique)	Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine	2.5%	5 min	E.coli, S.aureus, E.hirae, P.aeruginosa
		Conditions de propreté - 0.3 g/l d'albumine bovine	0.5%	15 min	
	EN 13697 - EN 1650 Levuricide (méthode de nettoyage non mécanique)	Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine	2%	15 min	C.albicans
		Conditions de propreté - 0.3 g/l d'albumine bovine	0.25%	15 min	
	EN 14476 - Virucide spectre limité Actif sur coronavirus	Conditions de propreté - 0.3 g/l d'albumine bovine	2%	15 min	Adenovirus, Norovirus
TP2 – Milieu médical	EN 16615 - EN 1276 Bactéricide (méthode de nettoyage mécanique)	Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine + 3 g/l d'érythrocytes	6%	5 min	BCoV (bovine corona virus) S.aureus, E.hirae, P.aeruginosa
		Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine + 3 g/l d'érythrocytes	4%	15 min	C.albicans
	EN 14476 - virus enveloppés Virucide spectre limité Virucide spectre total	Conditions de saleté - 3 g/l d'albumine bovine + 3 g/l d'érythrocytes	1%	5 min	MVA virus
			4%	15 min	Adenovirus
		5%	60 min	Poliovirus	

page 02/02

D1234-1024



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtement de protection.

